



Syndicat TMT
Traitement-Messagerie-Transport
25/27 rue des Envierges 75020 Paris

101 44 62 12 35

101 44 62 12 43

201 sudtmt@sudptt.fr

REMBOURSEMENT DES INDEMNITES DE FRAIS DE TRANSPORT POUR L'ANNEE 2017 COLIPOSTE ABANDONNE!!!

En décembre SUD avait dénoncé le procédé injuste mis en place par Coliposte pour aller récupérer les indemnités de frais de transport dans nos poches.

Un courrier qui nous menaçait d'un prélèvement direct des sommes dues sur le salaire de février 2018, genre je te mets une prime challenge dans la poche droite et je te la reprends dans la poche gauche !!!

Nous avions fourni à tous ceux qui le souhaitaient un modèle de requête rédigé par la section SUD MOISSY PFC à envoyer à tous les chefs d'établissement. Dans cette requête nous expliquions les motifs de notre contestation, un suivi administratif de La Poste inexistant, le principe de déloyauté à réclamer des justificatifs en fin d'année et la possibilité de ne pas avoir de justificatifs à fournir en cas d'achat de tickets au jour le jour.

Beaucoup d'entre nous étaient concernés et les directeurs d'établissement n'ont pas tardés à crouler sous les requêtes.

Aujourd'hui le travail et la détermination de SUD paye !!! Coliposte renonce à nous racketter !!!

C'EST TOUS ENSEMBLE QU'IL FAUT LUTTER!